

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2018

---

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CE825

présenté par

M. Pauget, M. Straumann, Mme Meunier, M. Brun, M. de Ganay, Mme Poletti, M. Viala,  
M. Bazin, Mme Levy, M. Vialay, M. Masson, M. Hetzel, M. Reda, M. Parigi, M. Le Fur,  
M. Leclerc et Mme Bonnivard

-----

### ARTICLE 40

À l'alinéa 6, après le mot :

« locataire »

insérer les mots :

« dans laquelle est incluse la dette locative »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Pour être opposable au propriétaire, il serait utile que la procédure de surendettement inclue la dette locative, afin notamment que le propriétaire ait été à même de prendre position en amont sur la demande faite par le locataire devant la commission de surendettement.